

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 FEVRIER 2014

Présents : C. LE SAUX, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, D. MORIN, J.-P. POULIQUEN, C. LANGOUËT, J.-P. LEPOIDEVIN

Excusés : M. LAUNAY (pouvoir à A. Lévêque), R. LE PAGE, P. POITEVIN

Ouverture de la séance à 20h10.

Le Conseil d'Administration est présidé par P. LE SAUX, Président. Chantal LANGOUËT, Secrétaire Adjointe, en assure le secrétariat.

7 membres (+ 1 pouvoir) du Conseil d'Administration sur 10 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

Approbation du compte-rendu du 22 novembre 2013 (C. Langouët)

J.-P. Pouliquen fait remarquer qu'un oubli a été fait : la somme allouée à Cancale pour sa manifestation 2014.

Après cet ajout, le procès-verbal de cette réunion est adopté à l'unanimité des présents et représentés. Alain Lévêque se charge d'envoyer le compte-rendu aux présidents de clubs.

Point financier (J.-P. Pouliquen)

Depuis le 1^{er} octobre 2013, 29 186 € de dépenses et 37 383 € de recettes, donc excédent de 8 197 € au 14 février 2014.

Un point à éclaircir : à quoi correspondent les 48 € prélevés au nom de CoDep Nordnet ? (à voir avec la Maison des Sports).

Le séjour CoDep a généré actuellement 16 340 € de recettes pour 8 120 € de dépenses. Cela s'équilibrera quand tout sera réglé.

Un virement de 980 € a été reçu pour le travail de A. Nordez pour les topoguides VTT du Pays de Rennes (re-balisage de septembre à novembre 2013).

D. Morin a acheté une valise de mécanique et un GPS Garmin pour aider au travail des Commissions (Jeunes et Formation notamment).

Validation du Projet Sportif Territorial (P. Le Saux)

Cette semaine, nous avons appris que le PST devait être rédigé au niveau Ligue et pas au niveau Comité ; il faut donc une seule fiche-action par CoDep (une réunion aura lieu le 19 février à 15h avec les instances concernées).

Pour espérer bénéficier d'une subvention, il faut au minimum une action de 3 000€ ; le Comité doit donc regrouper les actions des clubs. Si l'action est inférieure à 3 000 €, le club peut se regrouper avec un autre club.

Les demandes de subventions sont à faire obligatoirement sur le site E-Subvention ; il faut donc une adresse avec un mot de passe.

Le budget breton a baissé de plus de 6% car il y a une baisse des effectifs et la région n'est pas une région défavorisée (60 000 licenciés en moins sur la Bretagne, tous sports confondus).

P. Le Saux enverra un bilan de la réunion du 19 février.

Le PST du CoDep 35 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Démission de J. Debroise (P. Le Saux)

Cette démission a été transmise fin septembre 2013 .

J. Debroise a été remplacé par J.-P. Pouliquen comme responsable de la Commission Sécurité (approuvé à l'unanimité).

Un rendez-vous est fixé le 25 février avec D. de Abreu qui est prêt à nous aider lors des Critériums ou de l'Education Routière (remise de maillots par exemple).

Il est déjà venu à la réunion de novembre 2013 et avait pris contact avec P. Le Saux lors des 100 ans du Tour. Il travaille sur la sécurité des cyclistes en dehors des villes, en concertation avec les cyclistes, les chauffeurs...

Les Assises de la Sécurité auront lieu le 22 février.

Le préfet a demandé qu'un Monsieur Sécurité soit nommé dans chaque commune.

La nouvelle réglementation demande des récépissés avec les noms de signaleurs aux carrefours lors des randonnées ; à partir du moment où le ravitaillement ne se fait pas au bord de la route, il n'y a pas de problème puisqu'il est rare d'avoir plus de 50 personnes à la fois sur le même arrêt.

G. Maurice fait également partie de la Commission Sécurité.

Point sur les clubs et les effectifs (A. Lévêque)

88 clubs sont ré- affiliés à ce jour contre 93 en 2013, ce qui représente 3 488 licenciés (moins 79). La date- butoir de ré- affiliation est le 28 février.

Au 30 novembre 2013, nous a étions 4 008 licenciés en Ille et Vilaine.

Trois clubs ont quitté la FFCT (Saint Armel, Jean Boucher et Parigné) et 3 nouveaux clubs du Coglais sont arrivés avec un total de 141 licenciés.

Modification du règlement des critériums (D. Morin)

Rien n'est changé pour 2014 ; les modifications promises verront sans doute le jour en 2015.

Un sondage avait été envoyé aux clubs qui ont des jeunes mais il n'y a pas eu de retour ; alors, D. Morin a envoyé ses remarques et ses idées.

Le projet parle d'uniformiser les Critériums Route et VTT (2 boucles, séances de maniabilité et de mécanique sur le parcours).

Pour le concours d'Education Routière, lors de la Semaine Jeunes, les 8/12 ans auront leur formation le lundi, les autres le mardi ; le jeudi, 2 filles et 2 garçons seront retenus par Ligue et il y aura un concours inter- Ligues en octobre à condition qu'il y ait assez de jeunes dans la Ligue.

La SNEJ aura lieu à Mûr de Bretagne, organisée par le CoDep 22 qui espère la présence de 120 jeunes et 30 encadrants ; dans ce cadre-là, des jeux inter- Ligues auront lieu sur l'île de Bréhat sous forme de rallye.

Point des Commissions

✓ **Communication** (J.-P. Lepoidevin)

84 clubs sont abonnés à La Chaîne, ce qui représente 2 343 adhérents + 6 individuels.

80 exemplaires sont envoyés à droite et à gauche ; il faudrait revoir ces envois : certains reviennent car ils n'ont pas trouvé leur destinataire.

Le club de Cancale VTT n'a toujours pas pris son abonnement alors qu'une subvention lui a été allouée lors du dernier CA.

Pour le prochain numéro, prévoir une page VTT, une page Jeunes, une page Sécurité (suite à la réunion de Cesson), l'édito (voir avec R. Le Page) ; pourquoi pas une page diététique ? Une interview de vélociste ? Penser à élargir le panel de pub.

Sur la couverture du n° de décembre, penser à noter que le calendrier de l'année suivante se trouve au centre de la revue.

✓ **Féminines** (C. Le Saux)

Le 1^{er} février, 120 féminines représentant environ 20 clubs se sont déplacées à Bruz pour différents ateliers au choix : mécanique, maniabilité et cartographie.

Des demandes pour une formation cartographie et GPS ont été formulées. Ce sera fait pour 2015.

130 personnes sont inscrites pour Jersey les 20 et 21 septembre prochains : 110 € par personne avec une participation du CoDep entre 10 et 20 € par participante.

Pour l'instant, il n'y a aucune subvention du Conseil Général.

Une flèche est organisée les jours précédents par quelques-unes : Rennes- Granville et Granville- Saint Malo (Marie-Claude Hervé s'en occupe mais ce sera géré par le CoDep pour les transactions financières, sans aucune participation du Comité).

✓ **Formation** (D. Morin)

Samedi dernier, à Acigné, les pompiers étaient présents pour une formation Premiers Secours. G. Maurice en a profité pour faire une présentation de la sécurité en groupe et 3 ateliers de mécanique ont eu lieu l'après-midi.

Le week-end prochain, 15 personnes participeront à une formation « Animateur » avec A. Nordez le samedi, P. Le Saux l'après-midi et A. Lévêque le dimanche.

✓ **Jeunes** (D. Morin)

Langan : Concours d'Education Routière le 22 mars.

Pléchâtel : Critérium VTT le 29 mars.

Acigné : Critérium Route le 6 avril.

Une réunion est prévue lundi prochain pour tout mettre au point.

Le CoDep prend une assurance de 25€ auprès de la Félé pour les non- licenciés.

La Ligue Ile de France a demandé une aide pour leur indiquer des circuits pour se rendre à la SNEJ à partir du Mont Saint Michel et éventuellement un accompagnement des jeunes du 35.

✓ **Sport Santé Solidarité** (P. Le Saux)

Environ 20 demandes de test à l'effort ont été faites, avec un retour dans les 48 heures à chaque fois !

L'IME Triskell bénéficie maintenant de deux entraînements par semaine (2h le jeudi et 1h le mercredi) toujours encadrés par des cyclos du Comité.

Ils ont demandé une subvention pour changer les casques.

✓ **Tourisme** (P. Le Saux)

En ce qui concerne la Bretillienne, R. Le Page n'arrive pas à joindre M. Hervieux de Betton pour la cyclo- découverte.

La Commission se réunit le 27 février pour parler de la Bretillienne, du Salon de la Randonnée (4, 5 et 6 avril) et de la Fête du Vélo.

Pour le Salon de la Randonnée, A. Nordez a été demandée pour remplacer S. His le samedi après-midi pour animer un atelier sur le choix du vélo.

Pour limiter les frais de déplacement, le Salon sera géré par le CoDep et le stand du CoDep sera voisin de celui de l'AF3V.

Une réunion est prévue le 17 février au sujet de la politique Vélo.

L'accès au Mont Saint Michel progresse puisqu'il ne sera plus interdit aux cyclistes que 2 ou 3 fois par an.

✓ **Séjour CoDep** (A. Lévêque)

99 personnes sont inscrites pour Ronce les Bains.

M. Launay tiendra une permanence le 31 mars en après-midi. Tous les circuits ont été faits par A. Nordez ; ils se trouvent sur le site du CoDep et sont téléchargeables.

✓ **VTT** (P.Le Saux)

Pour la Bretillienne, tout est Ok pour le VTT et la Route.

Une réunion est programmée le 25 février à Pontivy pour le Tour de Bretagne.

Achats supports de communication

J.-P. Lepoidevin voit avec l'imprimeur de La Chaîne pour réaliser des flammes avec les logos FFCT et CoDep. Elles pourraient servir lors de chaque manifestation, à commencer par la Bretillienne.

Questions diverses

- La base de Trémelin est maintenant gérée par A. Nordez. C'est dorénavant Montfort- Communauté qui reprend la gestion financière et qui accepte de payer le contrat initial (sans les arriérés) pour développer les actions sportives sur la base. La Convention est transmise signée ce jour- même pour signature par le CoDep.
Il faut prévoir une prestation de balisage pour avoir le label « Base VTT ».
Les vélos partiront à Cancale quand le local sera prêt.
- Il n'y aura pas de réunions de secteurs cette année car P. Le Saux ne peut s'engager à assurer 8 réunions et personne ne se propose de le remplacer.
- Le numéro de téléphone a changé ; la ligne interne de la Maison des Sports a été débranchée ; il n'y a donc plus de facture à payer à partir de février.
- Les contrats de téléphone ont été revus : Internet Pro est maintenant en vigueur pour un coût de 39,90 €. Les factures vont donc diminuer puisqu'on payait 2 abonnements ; on a droit au dégroupé. Le gain réalisé va être d'environ 27 € par mois.
Le portable d'A. Nordez a vu un changement dans son abonnement : de Bouygues, on est passé à Orange, d'1h à 2h bloqués avec SMS et un mobile a été acheté pour la somme de 34,90 €.
- Courrier du CDOS, M. Chenut et Mme Gâtel : Demande de la répartition de la pratique sportive par âge et par territoires.
- 1^{er} mars : AG de la FFRP à Châtillon en Vendelais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

Le Président
Patrick Le Saux

La Secrétaire Adjointe
Chantal Langouët